

Comité scientifique

Présidente : Anne JORRO (Univ. Toulouse 2)
Linda ALLAL (Univ. Genève)
Jean-Marie BARBIER (CNAM, Paris)
Jacqueline BECKERS (Univ. Liège)
Matthis BEHRENS (IRDP, Neuchâtel)
Louise BELAIR (UQTR, Québec)
Etienne BOURGEOIS (UCL)
Réginald BURTON (Univ. Luxembourg)
Gilbert BUSANA (Univ. Luxembourg)
Françoise CAMPANALE (IUFM et LES-UPMF, Grenoble)
Vincent CARETTE (Univ. Bruxelles)
Pierre-François COEN (HEP Fribourg)
Jean-Marie DE KETELE (UCL)
Marc DEMEUSE (Univ. Mons Hainaut)
Christophe DIERENDONCK (Univ. Luxembourg)
Nathalie DROYER (ENESAD, Dijon)
Gérard FIGARI (Univ. PMF Grenoble)
Mariane FRENAY (UCL)
Jacques GREGOIRE (UCL)
Fabrice HENARD (OCDE, France)
André MACHADO (Univ. de Minho)
Christian MAROY (UCL)
Patrick MAYEN (ENESAD, Dijon)
Lucie MOTTIER LOPEZ (Univ. Genève)
Bernadette NOËL (Fucam, Mons)
Léopold PAQUAY (UCL)
Philippe PERRENOUD (Univ. Genève)
Pedro RODRIGUES (Univ. Lisbonne)
Marc ROMAINVILLE (Univ. Namur)
Jacques TARDIF (Univ. Sherbrooke)
Walter TESSARO (Univ. Genève)
Claude THELOT (Paris)
Pierre VALOIS (Univ. Laval, Québec)
Sabine VANHULLE (Univ. Genève)
Catherine VAN NIEUWENHOVEN (UCL et HEG Bruxelles)
Pascale WOUTERS (UCL)

Comité organisateur

Coordination :
Catherine VAN NIEUWENHOVEN (UCL et HEG Bruxelles)
Pascale WOUTERS (UCL/IPM)
Léopold PAQUAY (UCL/FORE)
Mariane BOURGUIGNON (UCL/FORE)
Sylviane BACHY (UCL/IPM)
Jacqueline BECKERS (ULg)
Marie BRONCHART (Bénévole)
Vincent CARETTE (ULB)
Ghislain CARLIER (UCL/AGRE)
Michel COUPREMANNE (ENCBW, Nivelles)
Xavier DEJEMPEPE (HECE, Charleroi)
Sophie DELVAUX (HE Blaise Pascal)
Marc DEMEUSE (Univ. Mons-Hainaut)
Françoise DE VIRON (IUFC)
Mariane FRENAY (UCL/PSED)
Dominique LEMENU (HE de Vinci, Bruxelles)
André MACHADO (Univ. de Minho)
Nicole RAHIER (UCL et HE de Vinci)
Anne VAUSE (UCL/Girsef)
Anne VERWAERDE (FOPA et CPFB)

De nombreux membres du Comité scientifique interviendront dans le cadre de conférences ou de tables rondes

Partenaires :   Haute école Galilée et les hautes écoles
Blaise Pascal, Charleroi-Europe et L. de Vinci,

Inscriptions

- Colloque (3 jours)

	Avant le 15 novembre 2008	Après le 15 novembre 2008
Membre ADMEE (*)	150 €	175 €
Non Membre	190 €	220 €
Etudiant Admee (*)	80 €	100 €
Etudiant non membre	120 €	140 €

L'inscription au colloque couvre les frais de participation aux activités, les repas de midi, les pauses santé, la mallette du colloque et le Cd-Rom des actes.

- Journée ouverte du 21 janvier 2009 : Coût : 40 €

- Soirée festive du 22 janvier : 50 €

L'inscription se réalise en ligne via notre site internet :
www.uclouvain.be/admee09
Les modalités de paiement y sont précisées.

(*) Pour devenir membre de l'Admee-Europe, consulter le site
www.admee-europe.org

Secrétariat du colloque

Marianne Bourguignon
Secrétariat Admee 2009
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation,
Place du Cardinal Mercier, 10
1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)
Email : admee09@uclouvain.be
Téléphone : 00 32 10 47 82 80
Fax : 00 32 10 47 85 89

Rappel des dates importantes

- Date limite de réception des communications : 11 juillet 2008
- Notification de l'acceptation des communications : septembre 2008
- Majoration des droits d'inscription : 15 novembre 2008
- Clôture des inscriptions en ligne : 9 janvier 2009

prolongation
du dépôt des
communications
jusqu'au
25-08-2008



 **admee** europe
association pour le développement des
méthodologies d'évaluation en éducation

Evaluation & développement professionnel

les 21, 22 et 23 janvier 2009
à Louvain-la-Neuve

le 21 janvier 2009 :

Journée ouverte aux formateurs
de l'Enseignement supérieur et
de la formation professionnelle.

     

www.uclouvain.be/admee09

UCL
Université
catholique
de Louvain


Evaluation et développement professionnel

Dans son acception la plus large, le concept de " développement professionnel " (DP) couvre " toutes les transformations individuelles et collectives de compétences et de composantes identitaires mobilisées ou susceptibles d'être mobilisées dans des situations professionnelles " (Barbier, Chaix & Demailly, 1994 ; Beckers, 2007). Ce concept englobe tout à la fois la construction des compétences lors de formations individuelles ou collectives, mais aussi la construction de compétences nouvelles par la pratique et la réflexion sur la pratique ainsi que les transformations identitaires des individus ou des groupes.

Le « développement professionnel » consiste donc pour l'essentiel dans la construction de compétences et les transformations identitaires dans les situations de travail (en cours de carrière) ainsi que dans les situations de formations professionnelles initiales et continues.

De plus en plus, des pratiques évaluatives multiples et plurielles jalonnent les parcours de formation et les parcours professionnels et sont potentiellement génératrices de développement professionnel. Ainsi, de nombreuses questions se posent.

Nous les regroupons ici autour de **7 thèmes**.

1/ L'évaluation du personnel dans le monde du travail et de l'éducation

- L'évaluation des enseignants et du personnel de l'éducation a-t-elle des spécificités par rapport à l'évaluation dans la fonction publique ?
- L'évaluation du personnel peut-elle contribuer à la fois au bien-être des sujets, à l'accroissement de leur efficacité et à leur développement professionnel ?
- Les logiques managerielles de gestion des ressources humaines impliquent-elles des modalités particulières d'évaluation du personnel lorsqu'on vise le développement d'une organisation apprenante ?
- Quels liens entre évaluation pour le DP et la gestion des carrières (sélection du personnel, promotion...) ? (tensions et paradoxes !)
- Quelles incidences les dynamiques de DP ont-elles sur les politiques individualisées de formation continue, sur les réorientations de carrière, sur la mobilité professionnelle ?

2/ L'évaluation, levier de développement professionnel

- Les pratiques d'évaluation et d'autoévaluation contribuent-elles au développement professionnel ? Comment et à quelles conditions ? Qu'en est-il lorsque les enjeux de carrière sont présents (sélection, certification, promotion) ?
- Quelles modalités d'autoévaluation et d'association des personnes évaluées à l'évaluation de leurs compétences peuvent contribuer à leur développement professionnel ? A quelles conditions ?
- Les modalités de sélection et d'orientation des candidats peuvent-elles contribuer au développement professionnel ? Quelles modalités d'accompagnement des dispositifs de VAE ?

3/ Mesurer le développement professionnel

- Comment assurer une mesure valide et fiable du niveau des compétences professionnelles ? Qu'en est-il de la mesure des compétences personnelles, sociales, académiques, citoyennes ?
- Quels sont les critères et les indicateurs de développement professionnel ?
- Quels outils en VAE ? Quelle cohérence établir avec les promotions en cours de carrière ?
- Les démarches d'évaluation de la qualité des institutions éducatives comprennent-elles une évaluation des compétences du personnel ?
- En formation professionnelle initiale, comment évaluer les compétences professionnelles émergentes chez les étudiants (évaluations qualitatives, quantitatives) ?

4/ Les standards et référentiels

- Les standards de référence : qui les définit ? L'évaluation du DP ne produit-elle pas de nouvelles normes professionnelles ?
- Comment passer du référentiel de compétences à un référentiel d'évaluation de ces compétences ?
- Que révèlent les politiques éducatives nationales en matière d'évaluation des enseignants et des formateurs ?
- Quel est l'impact du Cadre Européen de qualification sur les méthodes d'évaluation ?

5/ Implication des évaluateurs

- Qui évalue ? Qui prend les décisions d'évaluer quel type d'objet ? L'évaluation du développement professionnel se fait alors sur quoi ? des connaissances et/ou des compétences ?
- Quels nouveaux acteurs (inspecteurs, conseillers pédagogiques, formateurs...) pour quelles fonctions ?
- Quelles postures prennent ces acteurs lorsqu'ils visent le développement professionnel des sujets ? Sont-ils formés ?
- Les priorités et pratiques d'évaluation diffèrent-elles d'une institution à l'autre ? En quoi ?
- Comment sont conciliées les postures d'évaluateur et d'accompagnateur ?

6/ Implication des sujets évalués

- Comment les sujets perçoivent-ils les dispositifs implicites (coévaluations, portfolios...) ?
- Comment prend-on en compte la notion d'autonomie s'il y a des standards ?
- Comment concilier l'implication des acteurs et les obligations auxquelles ils sont soumis ?
- Comment impliquer le sujet dans la réalisation d'un portfolio conçu à la fois comme un dossier d'apprentissage et comme base d'un bilan de compétences ?
- Quels dispositifs d'accompagnement privilégier pour engager les étudiants en formation initiale dans une dynamique de développement professionnel ?
- Quel accompagnement spécifique lors de l'entrée dans la carrière ?

7/ Evaluer des dispositifs

- Comment articuler une évaluation des enseignants et de leur enseignement à une évaluation de la qualité d'un établissement ?
- Quels sont les effets en termes de développement professionnel de modalités d'évaluation des programmes et des dispositifs d'enseignement et de formation ?
- Comment combiner une approche d'évaluation formative et certificative dans les dispositifs de formation initiale et continue ?
- Quels dispositifs d'accompagnement favoriser pour engager les professionnels et futurs professionnels dans une dynamique de professionnalisation ?
- Quels impacts des dispositifs organisationnels et pédagogiques visant le développement de compétences ont-ils effectivement sur les pratiques en milieu professionnel et sur les résultats ?

Communications

Les propositions de communications et de symposiums doivent être envoyées au secrétariat du colloque au plus tard pour le 11 juillet 2008. Elles seront rédigées en utilisant le fichier téléchargeable sur le site du colloque (www.uclouvain.be/admee09).

Pour **les communications individuelles**, il importera de rédiger :

- un résumé de présentation (300 mots maximum) ;
- 3 mots-clés ; l'énoncé du thème et de la question principalement traitée ;
- un texte de 1000 mots maximum.

Quatre formes de communications individuelles sont proposées :

- Travaux de recherche
Communications réalisées au départ d'un corpus de données empiriques (enquêtes, recherches expérimentales, recherches actions) traitées de manière systématique.
- Développements d'outils
Communications réalisées au départ d'un corpus de techniques mises au profit de l'évaluation.
- Analyses de pratiques
Communications réalisées au départ d'un corpus de situations ou de pratiques en situations, analysées dans leur contexte.
- Synthèse de recherches
Communications réalisées au départ d'un corpus de recherches existantes et synthétisées selon la méthode de la méta-analyse ou d'autres méthodologies.

Les symposiums, d'une durée de 3 heures, rassembleront 4 à 5 communications autour d'une problématique commune. Chaque symposium réunira des auteurs provenant d'au moins 3 institutions différentes et de 2 pays différents.

Les communications faisant partie d'un symposium seront à rédiger selon les modalités des communications individuelles. La proposition d'un symposium est accompagnée d'un texte de présentation de 600 mots maximum.

Critères d'évaluation

Les communications et symposiums seront évalués en fonction des critères suivants :

- pertinence (lien avec la thématique du colloque) ;
- cadre conceptuel et problématisation (cadre théorique, questions, objectifs, références) ;
- démarches (recueil, corpus, instruments, analyses) ;
- apports (résultats, constats, perspectives).

Dans le texte de présentation du symposium, il importera de mettre en évidence la cohérence de la problématique et la logique d'articulation entre les différentes communications. Les propositions de communication seront examinées, anonymement, par deux membres du comité scientifique. Le site internet du colloque présente les critères de façon plus détaillée, ainsi que les grilles d'évaluation utilisées par les lecteurs.

Les communications acceptées devront être remises au plus tard le 15 février 2009 pour leur publication dans les Actes du Colloque. Ces derniers seront publiés sur Cd-Rom et mis en ligne sur le site internet du colloque.